Intégrer l'Éco-Conception et les Obligations ESG pour une Stratégie Durable

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

REF : WB6530

Prérequis
Ucun prérequis particulier, bien que des notions de base en développement durable et en gestion d'entreprise soient un atout.

Durée 21h

Profil Animateur
Le formateur est un expert en éco-conception et en développement durable, avec une solide expérience dans la mise en œuvre des pratiques ESG au sein des entreprises. Il combine une expertise technique avec une connaissance approfondie des cadres réglementaires internationaux.

Public visé
Cette formation s'adresse aux responsables RSE, aux responsables développement durable, ainsi qu'aux équipes de conception produit souhaitant intégrer les principes d'éco-conception dans leurs projets tout en respectant les obligations ESG. Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Objectifs de la formation
L'objectif de cette formation est de permettre aux entreprises de comprendre et d'appliquer les principes d'éco-conception tout en respectant les obligations ESG, afin d'améliorer leur impact environnemental et leur conformité réglementaire.

Programme

• Introduction à l'éco-conception : Principes, enjeux et avantages pour les entreprises. Panorama des initiatives actuelles en éco-conception dans différents secteurs industriels.

• Obligations ESG et cadre réglementaire : Décryptage des obligations environnementales, sociales et de gouvernance pour les entreprises (normes, directives comme la Taxonomie Verte de l'UE, la CSRD).

• Analyser le cycle de vie d'un produit (ACV) : Méthodologie pour évaluer l'impact environnemental d'un produit à chaque étape (extraction des matières premières, fabrication, distribution, utilisation, fin de vie).

• Mise en place d'une stratégie d'éco-conception : Outils et bonnes pratiques pour réduire l'impact écologique des produits et services. Optimisation de l'utilisation des ressources, gestion des déchets, et réduction des émissions de carbone.

• Alignement des pratiques de gouvernance avec les normes ESG : Intégrer la gouvernance durable et les exigences sociales (sécurité, bien-être au travail, diversité) dans les stratégies d'entreprise.

• Études de cas pratiques : Exemples concrets de mise en œuvre d'éco-conception et de conformité ESG dans différents secteurs (industrie, construction, services).

• Communication des performances ESG : Comment élaborer et publier des rapports non financiers et mesurer les résultats de la démarche d'éco-conception.

• Atelier pratique : Élaboration d'une feuille de route pour l'intégration de l'éco-conception et des obligations ESG dans votre entreprise.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la sa disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- ***Administratifs***
  - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
  - Remise d'une attestation de présence individuelle
- ***Appréciation de la formation :***
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
  - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
  - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
  - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP